



Destruction d'un mur mitoyen par nos nouveaux voisins

Par **herval**, le **24/03/2013** à **18:54**

bonjour,

Le mur qui sépare notre parcelle est celle de nos voisins est mitoyen.
nos nouveaux voisins souhaitent construire une maison sur leur parcelle incluant un sous sol.
Ils doivent pour cela creuser un trou de trois mètres de profondeur et sont venus nous voir
pour nous prévenir de la destruction du mur mitoyen et de nos arbres qui se trouvent le long
de ce mur.

Quels sont nos recours pour éviter cela ? pouvons nous refuser ? merci de votre aide sur ce
sujet.

Par **amajuris**, le **24/03/2013** à **19:46**

bjr,

si le mur est mitoyen ils ne peuvent pas faire des travaux sur ce mur sans votre accord.
il faut rappeler à vos voisins ce qu'est le droit de propriété y compris par LRAR.

cdt

Par **herval**, le **24/03/2013** à **20:40**

merci pour votre réponse